Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260427-DEL2026_03_06-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Vendredi 17 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-sept avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, ADAM Dimitri, BROCKAERT Martine, ARNAUD-STROJNY Karine, LE BRIS Gaëlle, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
MEUNIER Martine donne pouvoir à GUILLOU Anne Hélène,
QUEGUINER Yannick donne pouvoir à BROCKAERT Martine,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien,
FLEURY Bernard donne pouvoir à BERTINOTTI Dominique.

Secrétaire de séance : Gaëlle LE BRIS.

Membres en exercice	15
Membres présents	11
Nombre de procurations	4

DEL2026-03-06
Objet : Désignation de représentants au SDE 22

Vu l'article L.5711-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu les statuts du SDE 22, publié par arrêté préfectoral en date du 09/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Considérant que la commune de Trélévern est membre du syndicat mixte fermé SDE 22,

Conformément aux statuts du syndicat, la commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 12 voix pour et 3 abstentions,

- **DESIGNE** comme délégués qui représenteront la commune au SDE 22 :

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260427-DEL2026_03_06-DE

- Délégué titulaire : Mme BROCKAERT Martine
- Délégué suppléant : Mme MEUNIER Martine

- **AUTORISE** la Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

